

Accompagnant Educatif Petite Enfance (1 an)

Parole d'un lycéen

« J'ai toujours voulu m'occuper d'enfants. En classe de 3^{ème}, j'ai fait un stage en école maternelle avec une ATSEM et j'ai beaucoup aimé. »

Après un Baccalauréat professionnel « accompagnement, soins et services à la personne », j'ai intégré un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance. Cette formation comporte quatorze semaines de stages en école maternelle, en crèche et au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le). Cela correspond tout à fait à ce que je souhaite faire plus tard. »

Lucie, 19 ans

Les missions

Dans une finalité éducative le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :

- des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Outre ces activités communes aux trois contextes d'exercice professionnel, le titulaire peut conduire des activités spécifiques :

- en école maternelle : des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie ;
- en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

Le profil recherché

Public concerné

- Elèves issus de 1^{ère} année du bac professionnel ayant obtenu leur certification intermédiaire,
- Élèves titulaires d'un CAP,
- Elèves titulaires d'un baccalauréat ou de tout autre diplôme de l'enseignement supérieur.

Qualités requises

- Intérêt pour l'enfant
- Sens des responsabilités, polyvalent
- Qualité de communication, capacités d'échanges avec les autres

Les débouchés

- en établissements d'accueil du jeune enfant ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels ;
- au domicile des parents

Epreuves de l'examen

Epreuves	Coefficient	Forme
EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant + PSE	6+1	C.C.F.*
EP2 – Exercer son activité en en accueil collectif	4	C.C.F.*
EP3 – Exercer son activité en accueil individuel	4	C.C.F.*

*CCF :
Contrôle en
cours de
formation

Une formation pratique et théorique



Une formation de 23 heures par semaine de cours d'enseignement professionnel théorique et pratique au Lycée, une formation de sauveteur secouriste du travail et acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur de la petite enfance, ainsi que les 14 semaines de périodes de formation en milieu professionnel préparent au premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Les plus du lycée Tocqueville

Le **suivi** et l'**accompagnement** des élèves.
Un internat et un foyer récents.

S'inscrire et nous contacter

- ⇒ La demande d'inscription se fait directement auprès du lycée **Alexis de Tocqueville**
- ⇒ Renseignements complémentaires :

Lycée Alexis de Tocqueville
34 Avenue Henri Poincaré - BP 308
50103 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. : 02 33 88 35 00
www.lycee-tocqueville.fr / ce.0500017x@ac-caen.fr